

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU BUREAU
DU C.C.A.S. DE SAVASSE**

SEANCE du 23 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois du mois de mars, à dix-huit heures trente minutes, le Bureau du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de QUENARDEL Françoise présidente.

Présents : QUENARDEL Françoise - CHASTAN Thierry - FAURE Sylviane - PLANCHER Christine - ROSTAN Françoise - THION Christian - BUSSY Patricia

Absents avec procuration : DRAY Bernadette (ROSTAN Françoise) - BONNARD-DREVARD Nathalie (FAURE Sylviane) - DE DIANOUS Antoine (PLANCHER Christine) - LIOTARD Régine (CHASTAN Thierry) - TRIBOULET Guy (THION Christian) -

Absente sans procuration : FIERE Pascale

Secrétaire de Séance : CHASTAN Thierry

Délibération 1.2

Objet : Approbation du compte de gestion

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2022 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2021, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Le Conseil d'Administration approuve à l'unanimité le Compte de Gestion du CCAS dressé par le receveur municipal.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme
Savasse le 24 mars 2023
La Présidente,
Françoise QUENARDEL

